



LE GUIDE DES DÉCHETS  
QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE

# ZOOM SUR NOS POUBELLES ELLES PEUVENT PERDRE DU POIDS !

## NOS DÉCHETS EN 2019 EN QUELQUES CHIFFRES\*



**267** KG

D'ORDURES  
MÉNAGÈRES  
PAR HABITANT



**65** KG

D'EMBALLAGES  
PAR HABITANT  
(HORS VERRE)



**34,2** KG

D'EMBALLAGES  
EN VERRE  
PAR HABITANT

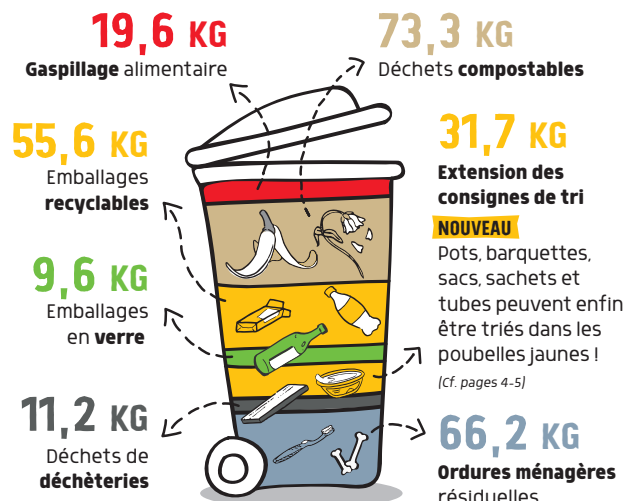
### ENJEU

#### DES PROGRÈS SONT ENCORE POSSIBLES

> Une analyse, faite en 2019, de la composition de nos poubelles grises a montré que **beaucoup de déchets jetés peuvent être évités, compostés ou recyclés.**

### COMPOSITION DE LA POUBELLE GRISE

en kg / an / habitant



# AGIR AU QUOTIDIEN PAS BESOIN DE SUPER-POUVOIRS !



### TRI SÉLECTIF

- > Tous les **emballages et tous les papiers** dans les **poubelles jaunes**.
- > Tous les **emballages en verre** dans les **colonnes d'apport volontaire**.

PAGES 4 À 7



### DÉCHETS ORGANIQUES : LE COMPOSTAGE

Je composte mes **déchets de préparation de repas** et je valorise mes **déchets verts** grâce au **compostage**, au **paillage** ou au **mulching**.

PAGES 8-9



### CONSOMMATION

**Nos gestes d'achat conditionnent notre production de déchets. Quelques astuces...**

- > **Faire sa liste de courses**, s'y tenir et emporter des **sacs cabas**.
- > Privilégier les produits **sans emballage, en vrac et à la coupe**.
- > Boire **l'eau du robinet** pour supprimer les bouteilles en plastique.
- > Réduire le gaspillage alimentaire en **cuisinant les bonnes quantités**.
- > **Réparer un objet** au lieu de le jeter.
- > Privilégier les **produits rechargeables**.
- > Utiliser par exemple des **boîtes hermétiques** pour remplacer le film étirable et le papier aluminium.
- > Offrir un **cadeau « dématérialisé »**.



### DÉCHÈTERIES

Pour les **déchets électriques et électroniques, les déchets dangereux, les meubles...**

> **Renseignements auprès de votre intercommunalité**

\* sur le territoire du Syvedac (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise qui exerce la compétence traitement des déchets pour la communauté urbaine Caen la mer, les communautés de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge, Cœur de Nacre, Vallées de l'Orne et de l'Odon et une partie du SMICTOM de la Bruyère).

# LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS TOUS DANS LES POUBELLES JAUNES !

#ENVRAC  
#SANSLESIMBRIQUER  
#SANSLESLAVER  
#BIENLESVIDER

## TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

Un emballage est ce qui protège un produit ou un objet.  
**Il doit être trié vide (même s'il est sale) et non emboîté dans un autre emballage.**

### COLLECTE

- > Sortez votre bac ou sac jaune la veille de la collecte ou déposez vos emballages & papiers dans les colonnes d'apport volontaire.
- > Les sacs jaunes sont disponibles en mairies.
- > Rentrez rapidement votre bac une fois vidé pour faciliter la circulation des piétons (poussettes, personnes en situation de handicap) et pour préserver un cadre de vie agréable.
- > Demandez la liste des colonnes d'apport volontaire à votre communauté de communes. Merci de ne pas laisser de déchets aux abords des colonnes.

### PENSEZ-Y !

- > Briques, conserves, pots de yaourts... Bien les vider suffit. **Inutile donc de les laver !**
- > Aplatissez vos cartons et briques alimentaires avant de les mettre dans la poubelle jaune.



### ATTENTION

- > Les objets en plastique, comme les cintres, les jouets, les tuyaux, **qui ne sont pas des emballages**, doivent être jetés dans la poubelle grise ou en déchèterie.
- > Ne déposez jamais vos piles usagées dans la poubelle jaune. Elles pourraient provoquer un incendie au centre de tri. **Apportez-les en magasin ou en déchèterie !**



### OÙ LES DÉPOSER ?

- > Triez où que vous soyez, dans l'un des contenants ci-dessous :



Bacs



Sacs jaunes



Colonnes

### NOUVEAU



pots, barquettes, sacs et sachets, tubes

### TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

flacons, bidons et bouteilles plastiques

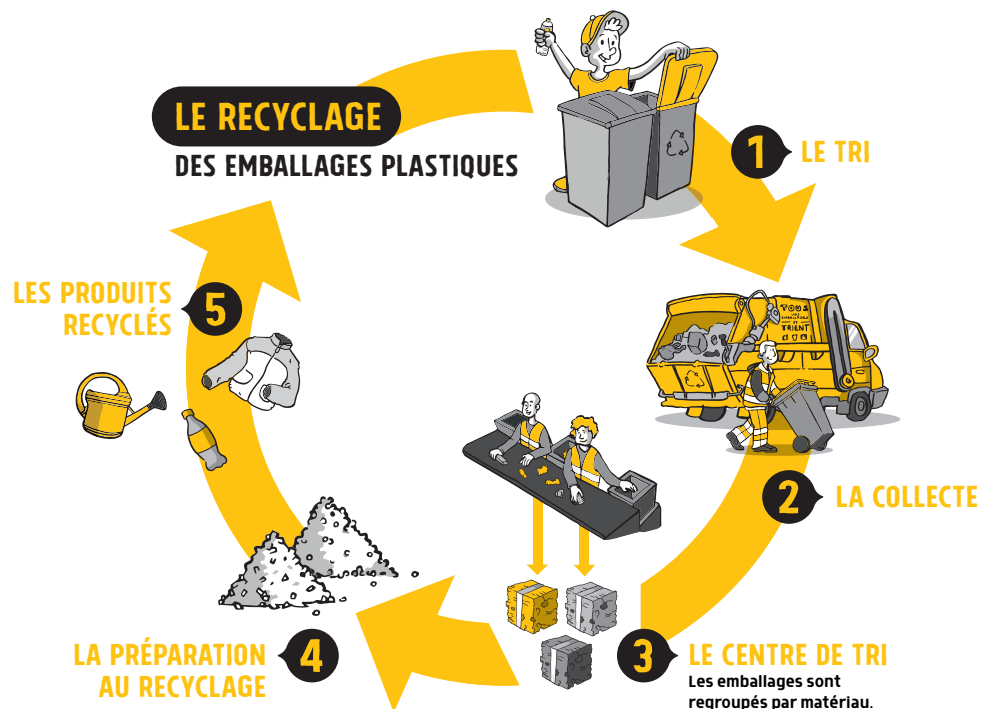


### TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



### TOUS LES PAPIERS ET CARTONS

# APRÈS LE GESTE DE TRI... VERS UNE NOUVELLE VIE !



## OÙ SONT RECYCLÉS LES EMBALLAGES ?

EMBALLAGES	SITE DE RECYCLAGE	DÉBOUCHÉS
<b>PLASTIQUE</b>	Territoire national (Est de la France)	Nouvelles bouteilles, arrosoirs, fibres de rembourrage...
<b>ACIER</b>	Montoir de Bretagne (Loire-Atlantique)	Emballages, pièces auto, structures métalliques...
<b>ALUMINIUM</b>	Balen (Belgique)	Emballages, papier alu, pièces auto, vélo, trottinette, fenêtres...
<b>CARTON</b>	Rouen (Seine-Maritime)	Carton ondulé
<b>VERRE</b>	Le Havre (Seine-Maritime)	Emballages en verre
<b>BRIQUES ALIMENTAIRES</b>	Hondouville (Eure)	Essuie-tout, papier toilette (avec le carton), mobilier urbain (avec le plastique et l'aluminium)
<b>PAPIERS</b>	Golbey (Vosges)	Papier

Données Syvedac - Année 2020

# LES EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES À L'INFINI

**1**  
BOUTEILLE EN VERRE TRIÉE



## LES EMBALLAGES EN VERRE



## OÙ LES DÉPOSER ?



## MOINS, C'EST MIEUX

### ÇA PEUT RESSERVIR !

> Pots à confiture, bouteilles, bocaux... peuvent être réutilisés pour stocker vos aliments achetés en vrac.

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

> Une fois déposés dans la colonne dédiée, les emballages en verre sont collectés puis transportés chez le verrier **TOURRES & CIE** situé au Havre. Ils y sont recyclés et leur vie recommence !

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Savez-vous que la plupart des parfumeries offrent des réductions si vous leur rapportez vos flacons vides ?

*Ça sent bon les économies !*

## COLLECTE

> Déposez vos emballages en verre dans les colonnes d'apport volontaire.

> Ne déposez pas de verre ou autres déchets aux abords des colonnes.

> Retirez les couvercles en métal et déposez-les dans les contenants jaunes.

> Les bouchons, les cartons, les miroirs, la vaisselle, les ampoules ne vont pas dans la colonne à verre.



# LES DÉCHETS ORGANIQUES

## SOURCE DE BIENFAITS

Composter ses déchets permet de réduire ses ordures ménagères (près de 70 kg par an par personne) et d'avoir du compost, un produit naturel bon pour le jardin et les plantes.

### CE QU'ON Y MET



### CE QU'ON N'Y MET PAS



## LES 4 RÈGLES D'OR

- 1 Équilibrez les apports :** mélangez les déchets alimentaires avec des déchets plus "secs" (branchages, feuilles mortes...).
- 2 Fragmentez les déchets** (plus les déchets sont coupés en petits morceaux, plus vite ils se décomposent).
- 3 Mélangez régulièrement** pour aérer votre compost.
- 4 Surveillez l'humidité** et si besoin arrosez sans excès.



### ASTUCE

► Pour prolonger la durée de vie de votre composteur en bois, badigeonnez-le d'un mélange composé à 50% d'huile de lin et 50% d'essence de térébenthine.

*Soyez malin, rendez à votre jardin ce qui lui appartient !*



### LE COMPOST

► Le compost est un excellent amendement qui **améliore la structure du sol et favorise la croissance des végétaux**. Après 7 à 9 mois, vous pouvez l'épandre à la surface du sol (de 2 à 8 kg / m<sup>2</sup>) à l'automne et l'enfouir au printemps avant de semer et planter. Pour les jardinières, veillez à mélanger **1/3 de compost avec 2/3 de terre**.



### LE BROYAGE

► Branchages, feuilles mortes et tailles de haie vous encombrant ? Réduisez-les à l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse, puis utilisez le broyat pour couvrir les pieds de vos plantations.

### LE PAILLAGE

► Recouvrir le sol du jardin de matières organiques (broyats, feuilles mortes, tontes...) permet de le protéger et d'en préserver l'humidité (moins besoin d'arroser).

Attention, **5 cm d'épaisseur de déchets suffisent**. Et pensez à arroser avant et après avoir déposé votre paillis. Passer 1 heure à pailler sous les haies **vous économisera environ 10 h d'entretien et de désherbage !**

## DÉMARCHE

► Les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels OU COLLECTIF OU EN TAS DANS LE FOND DU JARDIN**.

► Pour **bénéficier d'un composteur**, renseignez-vous auprès de votre communauté de communes afin d'obtenir les informations nécessaires et le prix. Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

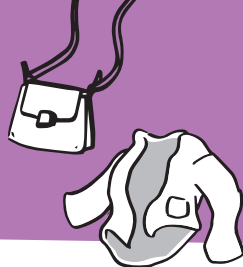
*Test du cresson : savoir si mon compost est mûr !*

Semez du cresson sur du compost humide, dans un récipient ouvert.

► Au bout de quelques jours, les graines germent puis donnent des feuilles vertes :  **votre compost est mûr !**

► **Si ce n'est pas le cas, votre compost est encore « jeune »**. Le compostage n'est pas arrivé à terme. **Attendez quelques semaines puis refaites le test.**

# LES TEXTILES LES FRIPES, C'EST CHIC !



# LES ORDURES MÉNAGÈRES POUR LA POUBELLE GRISE

## LES TEXTILES CONCERNÉS

(même abîmés)



Vêtements



Linge de maison



Chaussures  
(par paire)



Accessoires



Maroquinerie

## OÙ LES DÉPOSER ?



## MOINS, C'EST MIEUX

### SECONDE CHANCE

- > Vos armoires débordent ? **Donnez ou vendez les vêtements que vous ne portez plus** en friperies, dépôts-ventes ou sur Internet.

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

- > Selon leur état, les textiles déposés dans les bornes sont **revendus dans les commerces de seconde main** (ressourceries, recycleries...) ou **déchetés** pour être **transformés, par exemple, en isolants.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour produire un **T-shirt**, il faut **2 700 litres** d'eau, ce qui représente la consommation pour 70 douches. Et pour un **jean**, il faut **11 000 litres**, soit l'équivalent de 285 douches ! \*

*Des économies d'eau !*

\* Source : Fashion Revolution

## COLLECTE

- > Demandez à votre communauté de communes où se trouve la **borne la plus proche.**
- > Les textiles doivent être **propres et secs** puis mis dans des **sacs fermés.**
- > Les chaussures doivent être liées et mises **par paire.**

## LES DÉCHETS CONCERNÉS



## OÙ LES DÉPOSER ?



Sacs noirs

Bacs

## MOINS, C'EST MIEUX

- > Évitez l'utilisation de **vaisselle jetable**. En pique-nique, privilégiez le "fait maison" (sandwiches, salades...) et la vaisselle réutilisable. Prférez les serviettes en tissu plutôt qu'en papier.
- > Lingettes imbibées, cotons-tiges, cotons à démaquiller, essuie-tout... **peuvent être remplacés par des solutions durables.**
- > Les couches jetables représentent 8,3 kg par habitant, soit 2 700 tonnes par an. **Le Syvedac vous propose de tester gratuitement des couches lavables pendant un mois.** Plus d'informations : [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)

## PENSEZ-Y !

- > **Les piles, téléphones portables hors d'usage, D3E** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), **batteries, cartouches d'encre, ampoules, néons**, doivent être rapportés en magasins ou en déchèteries et les **médicaments non utilisés** en pharmacie.

## QUE DEVIENNENT-ELLES ?

- > Les ordures ménagères sont traitées et incinérées (sans tri) au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique du SYVEDAC à Colombelles. **Elles sont valorisées en énergie** (chaleur et électricité).

## COLLECTE

- > Sortez votre sac ou votre bac **la veille de la collecte** et facilitez le travail des agents en présentant la poignée de votre bac **côté chaussée.**
- > **Rentrez votre bac rapidement une fois vidé** pour faciliter la circulation des piétons (poussettes, personnes en situation de handicap) et pour préserver un cadre de vie agréable.

LE TRI  
C'EST  
EASY !\*



POUR EN SAVOIR +

02 31 28 10 25

[www.normandiecabourgpaysdauge.fr](http://www.normandiecabourgpaysdauge.fr)

[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.



**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS